

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 23 septembre 2024

N° CP-2024-7-2-7

N° **applicatif** 10400

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Direction

Direction tourisme et attractivité

Service consulté

SUBVENTIONS TOURISTIQUES

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente d'attribuer, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », des subventions d'investissement pour un montant total de 308 251 €.

Il a aussi pour objet :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement complémentaire à Alsace Destination Tourisme pour le Salon International de l'Agriculture 2024, à hauteur de 91 114 €.
- de proposer l'adhésion de la Collectivité européenne d'Alsace à l'Association « Plus Beaux Villages de France » à partir de 2024 avec le versement d'une cotisation annuelle de 3 000 €.

1. Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité »

La nouvelle stratégie en faveur du tourisme 2024-2028, votée en séance plénière de juin (délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2024-2-2-3 du 20 juin 2024), a validé la poursuite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt jusqu'au 31 décembre 2028.

6 nouveaux dossiers remplissent les conditions d'octroi de l'aide à l'investissement au titre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt et sont résumés dans le tableau ci-dessous. Le détail des projets est présenté en annexe 1 jointe au présent rapport.

Intitulé du projet	Porteur du projet	Argumentaire	Taux	Subvention proposée
Aménagements touristiques, au niveau de la place centrale	Commune de WINDSTEIN (67110 - Territoire Nord Alsace)	Le projet va permettre d'améliorer l'accueil des visiteurs dont les randonneurs et les cyclo-touristes, par l'installation d'équipements répondant aux attentes de la clientèle actuelle, dans le cadre d'une stratégie globale tournée vers l'itinérance.	32,73 %	100 000 €
Aménagement d'une halte fluviale et amélioration des équipements cyclo-touristiques et culturels	Commune d'ESCHAU (67114 - Territoire Eurométropole de STRASBOURG)	La Commune crée une nouvelle offre touristique avec une halte fluviale, améliore l'accueil des cyclotouristes et rend plus accessible son offre culturelle.	33 %	49 653 €
Aménagement de la BREITMATT, aire familiale et touristique au cœur de l'Alsace Verte	Commune de GUNDERSHOFFEN (67110 - Territoire Nord Alsace)	Le projet vise à améliorer l'accueil des visiteurs, par l'installation de plusieurs équipements, mais d'autres spécifiques à l'accueil touristique sont eux installés par la Communauté de communes et ne sont donc pas pris en compte dans cette candidature. Les équipements présentés restent donc classiques.	25 %	23 145 €
Aménagement du sentier du DORFGRABEN	Commune de GOUGENHEIM (67270 - Territoire Ouest Alsace)	Le projet permet de créer une nouvelle offre de loisirs, en mettant en valeur l'environnement naturel et patrimonial.	35 %	38 756 €
Développement de l'information touristique et équipement des réseaux pédestres et cyclistes	Communauté de communes de l'OUTRE-FORET (67250 - Territoire Nord Alsace)	Le projet va permettre d'améliorer l'accueil et l'information des touristes. C'est une avancée pour le territoire, qui n'a pas de bureau d'informations touristiques. Il va les inciter à se rendre sur d'autres lieux et à découvrir des pratiques d'itinérance et de déplacements doux. De plus, il permet d'améliorer l'accueil des cyclotouristes et des randonneurs, par l'ajout de mobiliers, qui s'inscrivent dans un travail de maillage	40 %	83 625 €

		important du territoire en matière de réseaux cyclables et d'itinérance.		
Déploiement d'un Bureau d'Informations Touristiques Itinérant	Office de Tourisme ALSACE RHIN BRISACH (68600 - Territoire Région de COLMAR)	Le projet permet de renforcer l'accueil du public sur le territoire et son information, notamment la promotion de lieux plus confidentiels et ainsi contribuer à une meilleure maîtrise des flux.	30 %	13 072 €
TOTAL				308 251 €

A ce jour, avec ces projets, le nombre de dossiers soutenus dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'élève à 48, pour un engagement de 2 153 934 €. Une autorisation de programme avait été votée à hauteur de 10 M€.

Une convention de subventionnement est mise en place pour les projets retenus. La durée de validité des subventions d'investissement accordées est de 3 ans à compter de la date de signature de la convention.

2. Subvention de fonctionnement complémentaire à Alsace Destination Tourisme pour le Salon International de l'Agriculture 2024

Le Salon International de l'Agriculture rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole. Il est l'événement de référence, non seulement en France mais aussi à l'étranger. L'édition 2024 s'est tenue du 24 février au 3 mars, à Paris au Parc des Expositions.

Alsace Destination Tourisme a organisé la présence de l'Alsace sur ce salon, confirmant son attachement et celui de la Collectivité européenne d'Alsace à la mise en valeur des filières agro-alimentaire et touristique.

Le budget total de l'opération se monte à 217 096 € (détaillé en annexe 2 jointe au présent rapport) n'intégrant pas les frais liés à la préparation et aux interventions de l'équipe technique d'Alsace Destination Tourisme, prélevés sur le budget de fonctionnement de l'agence.

Bilan quantitatif 2024 :

- Nombre de visiteurs : 603 000 sur le salon (- 2 % par rapport à 2023).
- Deux stands dans le hall 3 :
 - o Exposants alsaciens : 17 présents,
 - o Espace Alsace de 105 m² : mise en scène et en valeur des filières agricoles et agroalimentaires emblématiques de l'Alsace, des produits « Savourez l'Alsace », « Savourez l'Alsace, produits du terroir », de l'accueil des visiteurs en Alsace et des chefs des collèges (cook-show).

Bilan qualitatif 2024 :

- L'Alsace a été le département le plus visible lors du salon de par son emplacement, le nombre d'entreprises présentes et son stand institutionnel.
- Très bon accueil du stand par les partenaires, les institutions et les élus.
- Passages des élus nationaux et locaux (nombreux Conseillers d'Alsace).
- Animations de découvertes des vins d'Alsace, accueil de groupes, passages de classes, rencontres de professionnels, animations pour la valorisation du tourisme rural alsacien.
- Nombreuses retombées média dans la presse locale et nationale, nombreux relais sur les réseaux sociaux.

Comme indiqué dans le Contrat cadre de partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et Alsace Destination Tourisme portant sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention d'investissement pour l'année 2024, approuvé par délibération de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CP-2024-1-2-7 du 19 février 2024, une subvention de fonctionnement de 105 000 € est dédiée à l'organisation par Alsace Destination Tourisme de l'édition 2024 du Salon de l'Agriculture et celle-ci a été abondée en DM1 (délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2024-2-8-5 du 20 juin 2024) afin de couvrir l'ensemble des dépenses supportées par Alsace Destination Tourisme.

Le financement total demandé à la Collectivité européenne d'Alsace étant de 196 114 €, il convient d'attribuer un montant complémentaire de 91 114 €.

Pour mémoire, 105 000 € avaient été accordés à Alsace Destination Tourisme en 2023 pour l'organisation de la présence de l'Alsace au Salon de l'Agriculture.

3. Adhésion à l'Association « Plus Beaux Villages de France »

L'association nationale, créée en 1982, compte 178 communes adhérentes, qui ont des qualités patrimoniales et architecturales.

Elle souhaite intégrer les Départements, Régions, Offices de Tourisme, à travers une cotisation annuelle, qui leur permettra de siéger à l'Assemblée Générale et de participer au congrès annuel. Son but est de promouvoir le label.

En Alsace, six villages sont labellisés : MITTELBERGEIM, HUNSPACH, EGUISHHEIM, RIQUEWIHR, HUNAWIHR et BERGHEIM.

Le siège social est en CORREZE. Son Président est M. Alain DI STEFANO, Maire dans le LOIRET. M. Claude CENTLIVRE, Maire d'EGUISHHEIM, est Vice-Président.

L'association a décidé d'organiser en 2025, à RIQUEWIHR, la réunion annuelle de la Fédération internationale des « Plus Beaux Villages de la Terre » et son Assemblée Générale.

La stratégie touristique de la Destination Alsace 2024-2028 a notamment pour but de pérenniser la qualité de l'offre et de l'accueil.

Ainsi, il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace adhère à cette association, pour un montant de cotisation annuelle de 3 000 € (forfait unitaire de 500 € par village labellisé). La Collectivité, en tant que partenaire qui soutient la stratégie de développement des villages, satisfaisant aux critères définis par la Charte Qualité, patrimoniale et environnementale sont classés "Plus Beaux Villages de France" sera membre associée et participera aux assemblées générales ordinaires de l'association avec voix consultative et devra acquitter une cotisation annuelle.

Des crédits à hauteur de 3 000 € sont disponibles sur le Budget Primitif 2024 de la Collectivité européenne d'Alsace.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », les subventions d'investissement listées ci-après à chacun des maîtres d'ouvrage mentionnés ci-dessous en vue de la réalisation de leur projet (dont le détail est joint en annexe 1 au présent rapport), pour un montant total de 308 251 €, prélevées selon les imputations budgétaires indiquées :

Intitulé du projet	Porteur du projet	Montant de la subvention attribuée	Imputation budgétaire
Aménagements touristiques, au niveau de la place centrale	Commune de WINDSTEIN (67110 - Territoire Nord Alsace)	100 000 € (taux de 32,73 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Aménagement d'une halte fluviale et amélioration des équipements cyclo-touristiques et culturels	Commune d'ESCHAU (67114 - Territoire Eurométropole de STRASBOURG)	49 653 € (taux de 33 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Aménagement de la BREITMATT, aire familiale et touristique au cœur de l'Alsace Verte	Commune de GUNDERSHOFFEN (67110 - Territoire Nord Alsace)	23 145 € (taux de 25 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Aménagement du sentier du DORFGRABEN	Commune de GOUGENHEIM (67270 - Territoire Ouest Alsace)	38 756 € (taux de 35 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Développement de l'information touristique et équipement des réseaux pédestres et cyclistes	Communauté de communes de l'OUTRE-FORET (67250 - Territoire Nord Alsace)	83 625 € (taux de 40 %)	P059O014T02 (1951) 204-2041581-633
Déploiement d'un Bureau d'Informations Touristiques Itinérant	Office de Tourisme ALSACE RHIN BRISACH (68600 - Territoire Région de COLMAR)	13 072 € (taux de 30 %)	P059O014T02 (1225) 204-20421-633
TOTAL			308 251 €

- de préciser que conformément au règlement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », les subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération, après signature de la convention de subventionnement correspondante et sur présentation des pièces justificatives prévues par ce règlement ;
- de m'autoriser à signer en conséquence, sur la base des modèles de convention de subventionnement approuvés par délibération de la Commission permanente n° CP-2023-3-2-4 du 13 avril 2023, les conventions de subventionnement particulières à intervenir avec chaque bénéficiaire mentionné ci-dessus ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement complémentaire d'un montant de 91 114 € à Alsace Destination Tourisme dans le cadre de l'organisation de la présence de l'Alsace sur le Salon International de l'Agriculture 2024, portant la subvention totale pour cet évènement à 196 114 €, selon les modalités de versement prévues dans l'avenant au contrat cadre initial de partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et Alsace Destination Tourisme joint en annexe au présent rapport ;
- d'approuver l'avenant n°1 au contrat cadre initial de partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et Alsace Destination Tourisme joint en annexe au présent rapport et de m'autoriser à le signer ;

- d'approuver l'adhésion de la Collectivité européenne d'Alsace à l'Association « Plus Beaux Villages de France » à partir de l'année 2024 ;
- d'approuver les statuts de l'association, joints en annexe 3 au présent rapport ;
- de décider, à l'unanimité, de ne pas désigner au scrutin secret le représentant de la Collectivité européenne d'Alsace appelé à siéger au sein de l'Association « Plus Beaux Villages de France » ;
- de désigner Mme Laurence MULLER-BRONN en tant que représentante de la Collectivité européenne d'Alsace appelée à siéger au sein des assemblées générales ordinaires de cette association ;
- d'approuver le paiement de la cotisation annuelle correspondant à cette adhésion, laquelle s'élève à 3 000 € ;
- les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
P059	P059O014	P059E06	T02	2186-204-2041482-633	211 554 €
P059	P059O014	P059E06	T02	1951-204-2041581-633	83 625 €
P059	P059O014	P059E06	T02	1225-204-20421-633	13 072 €
P059	P059O016	P059E15	T94	1212-65-65748-633	91 114 €
P059	P059O006	P059E01	T94	1229-011-6281-633	3 000 €
TOTAL					402 365 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.